

C'est par des applaudissements en hommage à Armel Le Cléac'h pour sa « splendide victoire » au Vendée Globe que les membres du Club nautique ont ouvert leur réunion de rentrée, dimanche après-midi, à la Base nautique du Kelenn, et quelques personnes présentes à l'arrivée aux Sables-d'Olonne ont témoigné de la ferveur qui a entouré sa victoire. Dominique Appéré a présenté ensuite, projection à l'appui, les nouvelles licences désormais en application sous l'égide de la Fédération française de voile et les conditions médicales requises. Trois catégories sont désormais proposées : la licence adhésion, qui ne permet pas de pratiquer ; la licence pratiquant, mais hors compétition, et enfin la licence club compétition. Une disposition qui a le mérite d'apporter simplification et sécurité, dans la mesure où les inscriptions se feront également par Internet.

## **National caravelle : un chapiteau au Kelenn ?**

Jean-Baptiste Patault, président du Club nautique, a détaillé le calendrier des régates 2017, qui sera décliné comme suit : 22 avril, régates D3 toutes séries ; 18 juin, Régionale Optimist D1 D2 benjamins et Intersérie dériveurs doubles ; 8 juillet, remontée de la Penzé ; 15 juillet, l'Enfer et le Paradis (double mixte) ; 27-30 juillet, National Caravelle ; 5-6 août, Tour de Callot, Trophée Comptoir de la Mer ; 14 août, Rest'O Kelenn ; 15 août, régates traditionnelles toutes séries ; 17 août, La Cara Golf ; 19-20 août, Régates du Château ; 17 septembre, La Loisirs Nautique Services, remontée de la rivière de Morlaix. « Pour la National Caravelle, nous pouvons espérer la participation de 80 bateaux, et donc la présence de 280 personnes environ », estime Jean-Baptiste Patault, souhaitant, de ce fait, l'implantation d'un chapiteau sur le site du Kelenn. Matthieu Percier a dressé un bilan très positif de la saison écoulée en voile sportive. En dériveurs, par exemple, le Club nautique s'est hissé à la quatrième place du classement départemental et en Caravelle, à la première. Le Club nautique s'est vu remettre, en outre, le trophée de la meilleure progression nationale, au niveau des clubs, en voile légère. Et il a été, en 2016, le deuxième club breton en voile quillard. Impossible de passer en revue toutes les performances des jeunes licenciés, Jean-Yves Quiviger, Pierre Emmanuel Guillerm, Matthieu Le Cléac'h, Nathan Sassy, Erwan Lucas, Théo Carayon...

© Le Télégramme <http://www.letelegramme.fr/finistere/carantec/national-caravelle-80-bateaux-esperes-24-01-2017-11374356.php#v0cBZiMREbzz7i7g.99>